



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES OCCITANIE Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aude

Dossier suivi par : BERTIN Laurence

Objet : PERMIS DE CONSTRUIRE - dossier papier

Numéro : PC 011009 22 D0004 U1101

Adresse du projet : SAINT-JEAN 11170 ALZONNE

Déposé en mairie le : 16/06/2022

Reçu au service le : 12/08/2022

Nature des travaux: Construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune d'Alzonne comprenant : - l'implantation de tables de modules photovoltaïques et de leurs structures ; - un poste de livraison ; - un poste de transformation ; - un local de maintenance.

Demandeur :

SASU URBA 299 représenté(e) par
Monsieur FONTES JEROME
75 ALLEE WILHELM ROENTGEN
CS 40935

34961 MONTPELLIER
France

Cet immeuble n'est pas situé dans le périmètre délimité des abords ou en (co)visibilité d'un monument historique. Il n'est pas situé dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable ou d'un site classé ou inscrit. Par conséquent, l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Toutefois, ce projet appelle des recommandations ou des observations au titre du respect de l'intérêt public attaché au patrimoine, à l'architecture, au paysage naturel ou urbain, à la qualité des constructions et à leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant :

Le parc industriel est implanté en zone naturelle, sur un plateau dominant plusieurs communes à caractère patrimonial comportant des édifices protégés au titre des monuments historiques, notamment Montolieu. Il est regrettable que l'aire d'étude éloignée s'arrête à la lisière du village, particulièrement concerné par trois monuments protégés : l'Eglise classé, l'ancienne manufacture royale et une croix. **Les impacts sur ces édifices n'ont donc pas pas été étudiés.**

De plus, l'analyse conclut qu'il aura un impact faible depuis la RD 8 reliant Alzonne à Saissac, or l'impact ne sera pas des moindres puisqu'il s'agit d'un réseau touristique qui relie les châteaux du pays Cathare, monuments majeurs de l'Aude.

Il y a donc lieu de considérer que le projet est de nature à porter atteinte à la préservation de l'écrin paysager de ce patrimoine Audois. Le parc photovoltaïque présente un risque majeur de dénaturation et de mitage par l'adjonction d'éléments standardisés monochromes réfléchissants et des alignements mono-orientés en contradiction avec les éléments naturels environnants.

Cependant, pour réduire son impact il conviendrait de diminuer la hauteur des modules et de privilégier des panneaux lisses, mats et non réfléchissants.

Fait à Carcassonne, le 25/08/2022

L'Architecte des Bâtiments de France
Monsieur François BRETON

Signature(s) électronique(s) du présent document

La version originale de ce document est sous forme électronique, par conséquent les signatures ci-dessous doivent impérativement être vérifiées électroniquement à l'aide d'un logiciel adapté comme Adobe Reader™ ou Adobe Acrobat Reader DC™. Si un message d'avertissement apparaît, la raison peut être liée à l'absence de confiance du logiciel de vérification dans l'autorité de certification qui a délivré le certificat utilisé pour signer le document. Pour accorder votre confiance à l'autorité de certification de la plate-forme Sunnystamp, le plus simple est de télécharger le certificat racine de confiance et de suivre les instructions d'installation. A noter que les logiciels de lecture de documents PDF en mode Web ou mobile n'affichent pas les détails relatifs aux signatures électroniques.